



ROUTES

Rappel : Limitation de vitesse



Routes



Créé le : 4/11/2020 - Mis à jour le : 4/11/2020



Des excès de vitesse sont régulièrement constatés dans les rues de Boissettes. Nous rappelons que les deux entrées du village rue du Mont aux lièvres et avenue du Général de Gaulle sont à 50 km/h pour passer rapidement à 30 km/h aux abords du village d'enfants et dans le centre village. Pour la sécurité de chacun soyons tous respectueux de ces limitations.